

BONJOUR

le **Pt**

- Le service urbanisme rejoint le Centre administratif
- Exposition: correspondance pendant la Grande guerre
- Le service voirie est doté d'une nouvelle balayeuse

- Inscriptions en maternelle : date limite le 25 mars
- Troisième Bourse aux vélos de l'ASSJ cyclo le 21 février
- Chanson française à La Paillotte le 10 février avec Yos

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • février 2016 • N°150

VITE DIT

A l'heure où les valeurs républicaines sont malmenées par un contexte économique, social et politique à la fois rude et complexe, il est utile de rappeler que le service public et particulièrement le service public territorial est un formidable bouclier pour la défense de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. En défendant les règles de l'état de droit, la fonction publique protège la liberté. En assurant à chacun, qu'il soit riche ou déshérité, le même niveau de service, elle garantit l'égalité. En développant les politiques sociales, elle met en œuvre la fraternité. L'action publique décidée par les élus et mise en œuvre par les fonctionnaires est un levier au service de la cohésion sociale et du développement des territoires.

Alors ne laissons pas vider de sa substance la fonction publique sous prétexte de modernité ou d'économie. Qui voudrait aujourd'hui voir moins de personnel dans les maisons de retraites alors que la population vieillit ? Qui souhaiterait moins d'agents des services techniques dans nos rues ? Qui voudrait moins d'assistantes sociales alors que la crise bat son plein ? Qui voudrait moins de personnel dans nos écoles pour prendre en charge nos enfants ?

Il est plus que jamais indispensable de défendre le service public. Il est un des socles de notre République.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Recensement

La Campagne de recensement de la Population se poursuit jusqu'au 27 février. Les personnes concernées par le tirage au sort ont reçu ou vont recevoir la visite des agents recenseurs à savoir Vanessa Gaillot et Marie-Christine Monteau. Elles sont munies d'une carte officielle tricolore signée et estampillée par le Maire et sont dans l'obligation de la présenter.

Il est aussi possible de remplir les documents via un site internet réservé à cet effet : www.le-recensement-et-moi.fr. Renseignements auprès du service Etat-Civil/ Affaires Générales à la Mairie au 05 55 43 06 84 du lundi au vendredi de 08 h30 à 12 h00 et de 13h 30 à 17h30 et le samedi de 08h45 à 11h 45.

Saint-Junien accueille les Interligues pour la troisième fois



Culture hand

Du 25 au 28 février, Saint-Junien accueille le championnat de France des interligues de handball. 168 joueurs, garçons et filles nés en 2001, et une centaine d'accompagnateurs seront présents pour cette compétition nationale des meilleurs moins de quinze ans.

Voilà plusieurs années déjà que le handball s'affirme comme l'un des sports phares à Saint-Junien. Les résultats des féminines du ROC-ASSJ cette saison en sont une belle illustration comme la qualité des infrastructures municipales ou encore les efforts du club en matière de formation et la présence du pôle espoir féminin au lycée Paul-Eluard. Cette culture hand n'est sans doute pas étrangère à l'accueil pour la troisième année de la compétition interligues des moins de quinze ans. « *La proximité des hébergements et des salles (Palais des sports et Charmilles) ainsi que la qualité de l'organisation, de l'accueil et de la pension ont séduit les responsables de la Direction technique nationale. C'est pour eux une véritable satisfaction et un réel plaisir de revenir à Saint-Junien* » explique Pascal Robert, Cadre technique

sportif à la Ligue Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes. La Ligue du Limousin, le ROC-ASSJ, la Ville de Saint-Junien et les deux lycées mettent en commun leurs compétences et leurs moyens pour que l'événement se déroule dans les meilleures conditions.

La commune met à disposition ses installations et quelques-uns de ses agents. La ligue et le club mobilisent les bénévoles. Les lycées assurent le gîte et le couvert pour les participants. Sur le plan sportif, le tournoi est particulièrement important puisqu'il opposera ce qui se

fait de mieux chez les moins de quinze ans. Il s'agit du second « filtre » de détection vers le haut niveau avec pour les meilleurs, un accès aux stages nationaux. Voilà qui garantit des rencontres de haut niveau puisque chaque protagoniste souhaitera briller devant les techniciens de la Direction technique nationale présents à Saint-Junien.

Cette compétition sert aussi de base de détection pour l'arbitrage et cette année deux arbitres du ROC ASSJ, Louis Faurent et Clément Desaphy encadrés par Bertrand Lekieffre également du ROC ASSJ officieront. Les amateurs de handball devraient être nombreux dans les tribunes pour voir évoluer les équipes des ligues du Limousin, d'Aquitaine, du Centre, de Midi-Pyrénées, du Poitou-Charentes et de Paris-Ile de France Ouest. L'entrée est gratuite.

Formation. Samedi 27 février, de 10h00 à 11h30, Salle des fêtes, Philippe Carrara, entraîneur adjoint de l'équipe de France féminine, animera une formation à destination des entraîneurs. Il traitera de « la relation passeur-réceptionneur avec et sans opposition ». Inscription obligatoire auprès de la Ligue du Limousin, avant le 24 février.

Exposition. Les élèves d'une classe de seconde du lycée Paul-Eluard présenteront une exposition sur la santé dans le sport. Il y est notamment question de dopage et de nutrition.

Matches. Les rencontres auront lieu jeudi 25 de 15h00 à 18h30, vendredi 26 de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30, samedi 27 de 15h00 à 18h30, dimanche 28 de 9h00 à 12h30.

MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser pour la première fois en maternelle leurs enfants nés en 2013 (ou au 1^{er} trimestre 2014), doivent retirer une fiche d'inscription au service éducation de la mairie (ou sur le site www.saint-junien.fr), avant le 25 mars. C'est la condition pour que les enfants puissent fréquenter une école (sous réserve des places disponibles pour les enfants nés en 2014). Le service éducation est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi (sauf vacances scolaires) de 8h45 à 11h45. Renseignements au 05 55 43 06 88 ou education@saint-junien.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sur l'extension de la zone d'activités de Boisse est ouverte depuis le 1^{er} février et le reste jusqu'au 3 mars. Durant cette période, les personnes intéressées peuvent consulter les dossiers à la mairie de Saint-Junien, aux heures d'ouverture au public. Mme Michèle Petitjean-Delmon, commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie, les 12 et 23 février de 9h00 à 12h00, le 27 février de 9h00 à 12h00 et le 3 mars de 14h00 à 17h00.

CHANSON

Les soirées culturelles se poursuivent à La Paillotte. Mercredi 10 février à 20h30, Yves Jacques Quillard dit «Yos» donnera un récital de chansons françaises. Au programme : Serge Reggiani, Serge Lama, Maxime Le Forestier, Jean Ferrat. Entrée libre sur réservation au 05 55 02 13 06 ou lapaillotte@sfr.fr.

CINÉMA NORDIQUE

Pour la troisième année consécutive, le Ciné-Bourse présente la Quinzaine du cinéma nordique. Du 24 février au 8 mars, des films scandinaves seront projetés et entraîneront les spectateurs dans une Europe du Nord où se côtoient rire et drame, douceur de l'été et rigueur de l'hiver, poésie et Grand-Guignol.

NOCES D'OR

Une réception est organisée à l'Hôtel de ville de Saint-Junien en l'honneur des couples domiciliés à Saint-Junien qui se sont mariés en 1945, 1955 et 1965 et qui ont donc fêté en 2015 leurs noces de platine, de diamant ou d'or. Les couples concernés sont invités à s'inscrire à la mairie avant le 19 février munis de leur livret de famille. La réception aura lieu le 19 mars à 10h30, à la mairie.



Cette année, le carnaval de Saint-Junien aura lieu le 13 mars. Tout le monde est invité à participer au défilé festif à travers la ville.



AU DOS

L'Outil en main a repris ses activités en janvier avec deux nouvelles animatrices prêtes à faire découvrir la couture et le tricot aux jeunes.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directeur de publication : Hervé Beaudet
Rédaction/crédit photos : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

Exposition
Première
guerre mondiale
et correspondance

Du 3 février au 5 mars 2016, la médiathèque présente une collection de plus de 100 cartes postales éditées et envoyées pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Le principal thème de cette collection, appartenant à Jean-Claude Aréna, est celui de la femme et de l'enfant pendant la Grande guerre. Dès le début du conflit, alors que couples et familles se trouvent séparés, l'intérêt de la carte postale est tel que les éditeurs adaptent les illustrations à la culture de guerre. Des centaines de millions d'exemplaires seront distribués gratuitement par l'administration et expédiés pendant toute la durée du conflit et ce, dès le mois d'août 1914. Cette exposition de cartes «patriotiques» ou de «propagande», permet de dégager quelles représentations étaient données du soldat et de sa famille, durant ce conflit. A voir à la médiathèque aux heures et jours d'ouverture.

Concours de poésie

Depuis 31 ans la ville de Saint-Junien organise un concours de poésie. Plus de 3400 personnes ont écrit plus de 12 000 textes venus de toute la France mais aussi de pays tels que l'Algérie, la Belgique, l'Italie, la Roumanie, les Etats-Unis, l'Australie, l'Allemagne, le Canada... Le jury du concours 2015, placé sous la présidence d'honneur de Pierre Allard et composé de Françoise Vedrenne, Christian Boeswillwald, Claude Soulat, Anne Gaulier et Patrick Ducros s'est réuni le 11 janvier. Cette édition a rassemblé 56 participants qui ont produit 183 textes. Les premiers prix. Poésie libre : Dominique Simonet (Sarthe) pour «Les trouvailles du temps» ; poésie classique : Dominique Simonet (Sarthe) pour «Vivre debout» ; improvisation : Jacques Demaison (Haute-Vienne) pour «La rumeur et le loup». Le concours ouvrira sa 31^e page en mars prochain avec un nouveau règlement. Renseignement sur lapaillotte87.fr.

Service intercommunal d’instruction du droit des sols

L’urbanisme déménagement

Depuis quelques jours, le Service intercommunal d'application du droit des sols (urbanisme - cadastre) est installé au Centre administratif Martial Pascaud, déclaré récemment annexe de la Mairie. Un peu à l'étroit depuis qu'il gère l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toute la communauté de communes, le service qui s'est renforcé de deux agents, profite du déménagement de Saint-Junien habitat pour investir les locaux vacants du centre administratif. Ces derniers, rénovés par le service bâtiments de la ville, permettront aussi de recevoir le public dans les meilleures conditions. Rappelons que les autorisations d'urbanisme concernent les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables de travaux, les permis de construire, les permis



Le public est désormais accueilli au 2^e étage du Centre administratif.

de démolir et les permis d'aménager. Le service intercommunal se charge de l'instruction des dossiers mais les demandes sont à faire à la mairie de son domicile. Pour la seule ville de Saint-Ju-

nien il informe les administrés sur le dépôt de leurs dossiers d'urbanisme application du droit des sols et fournit les renseignements cadastraux. Dans le cadre des pouvoirs de police du maire,

le service fait appliquer le règlement en matière d'occupation du domaine public, d'enseignes et de publicité, de fléchage et de pose de banderoles pour les manifestations associatives, de création, d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public, de numérotation et dénomination des voies, du marché couvert et des foires et marchés.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Adresse postale :
Service intercommunal d'application du droit des sols de la POL
Mairie de Saint-Junien
2 place Auguste-Roche -BP 115
87205 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 98
Mail : urbanisme@pol-cdc.fr

L'Outil en main

De nouveaux métiers à découvrir

L'équipe de «L'Outil en main» vient de se renforcer avec l'arrivée, en janvier, de deux nouvelles «formatrices», couturières et tricoteuses à la retraite. Elles rejoignent les menuisiers, carreleurs, peintres, cuisiniers/pâtisseries, coiffeurs, gantiers, électriciens, plombiers déjà à l'œuvre depuis le début de l'année scolaire pour faire partager leurs savoir-faire aux enfants de 9 à 14 ans. L'association «L'Outil en main», a pour but d'offrir aux enfants une découverte des métiers à travers une activité concrète menée grâce aux professionnels retraités. Dans ses ateliers, l'association permet aux jeunes de développer une dextérité manuelle, d'apprendre le geste juste, de se découvrir des

talents, d'acquérir la notion du temps nécessaire à la fabrication d'une œuvre, d'apprendre le respect de l'outil, de choisir une orientation scolaire en connaissance de cause. Les ateliers ont lieu le mercredi après-midi, en dehors des vacances scolaires, de 14h00 à 16h00, au Lycée Edouard Vaillant, route du Dérot à Saint-Junien. Les enfants sont amenés à découvrir successivement plusieurs ateliers. Ils recevront en fin d'année une attestation de participation et pourront emporter les objets fabriqués. Six participent actuellement au dispositif qui peut en accueillir beaucoup plus. Les deux couturières et tricoteuses viennent avec leurs ma-



chines à coudre et leurs aiguilles. Elles ont beaucoup d'idées de création d'objets uniques, personnalisés, en tissus ou en cuir et attendent avec impatience les nouvelles inscriptions ! Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant, en contactant l'association par courrier : OEM 56 rue du Gué Giraud 87200 Saint-Junien ; par téléphone au 05 55 05 27 50 ou 06 87 23

6739 auprès de Jean-Pierre Pallier, au 06 07 41 73 95 auprès de Monique Decouty ; par courriel : outilenmainstjunien@gmail.com L'adhésion est de 70 euros pour l'année scolaire 2015/2016 (assurance comprise). Les tarifs seront adaptés au quota de temps d'atelier restant. Une visite au préalable des ateliers est possible sur place le mercredi après-midi.

La TNT passe à la haute définition
Vérifiez vos équipements

Le 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Après cette date, seuls les téléviseurs compatibles avec la HD pourront recevoir les programmes. Il est donc temps pour les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau, de vérifier la compatibilité de leurs téléviseurs. Si l'on ne dispose pas d'équipement HD, il convient de changer son téléviseur ou d'acheter un adaptateur (environ 25€). C'est indispensable pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Si l'on dispose déjà de la HD, il faudra toutefois procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes. Les foyers qui reçoivent les programmes par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour savoir si leur décodeur est compatible avec la HD. Un test diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Conférence
« Saint-Junien République Coopérative ? »

La Pôle international de ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale (PR2L) et la Ville de Saint-Junien organisent une conférence sur le thème «Saint-Junien au XX^e siècle, une République coopérative ?». Elle aura lieu le 24 mars à 20h00, au Ciné Bourse avec la participation de Madeleine Buisson, Rémy Dubreuil, Jean-François Draperi et Bernard Lacorre. Entrée libre.

Carnaval le 13 mars

Cette année, le carnaval de Saint-Junien se déroulera le 13 mars et non le premier dimanche de mars comme auparavant. Pour le reste, le public retrouvera les groupes musicaux Kaléo et la Banda de Saint-Junien, Rue du cirque, d'autres troupes d'animation, les peluches géantes et des associations de la ville. Le Roi carnaval, sauvé par l'humidité l'an dernier, ne devrait pas échapper aux flammes cette année. Il avait été confectionné par le Club de l'amitié du 3^e



âge et les enfants des Maisons de quartiers. Petits et grands, déguisés ou non sont invités à participer à la fête. Les animateurs municipaux ont prévu bonbons et confettis pour les distribuer gratuitement aux enfants. Le cortège partira du Champ de foire à 15h00 et suivra l'itinéraire suivant : avenue Barbusse jusqu'à la Muse, puis retour jusqu'à la Libellule, avenue Corot, rue des Eglantiers, avenue Youri Gagarine, rue Junien Rigaud, arrêt devant l'immeuble Lasvergnas II, place Lasvergnas, boulevard de la République, avenue d'Estienne-d'Orves, arrêt cité Rochebrune, rue Tiphonnet, rue Edouard-Vaillant, avenue Paul-Vaillant-Couturier, avenue Victor-Roche, place Charles Michels, quai des Mégisseries. A l'issue de la manifestation, une navette gratuite permettra à ceux qui le souhaitent de rejoindre le Champ de foire.

Une nouvelle balayeuse



Le service voirie de la commune vient de recevoir une nouvelle balayeuse pour remplacer la précédente qui après plus de 9 000 heures d'activités dans les rues de la ville, avait besoin de laisser la place aux jeunes. La nouvelle machine dispose d'une lance haute pression qui permet à un agent de suivre la balayeuse et de nettoyer là où elle ne peut pas passer. Le coût pour la commune est de 108 000€.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 14 février : Exposition photos de Maurice Cuquel, Maison des consuls.

Jusqu'au 5 mars : Exposition «Première guerre mondiale et correspondances» à la Médiathèque municipale.

10 février : Chanson française avec Yves Jacques Quillard dit «Yos», La Paillotte à 20h30.

12 février : Loto gourmand du Lions club, Salle des fêtes à 20h00.

12 février : Musique. «Pipa Polo, une épopée orientale», La Mégisserie à 19h00.

14 février : Repas carnaval du Comité des fêtes de la Fabrique, salle des fêtes de La Fabrique à 12h00, sur réservation au 05 55 02 26 98.

21 février : Bourse aux vélos de l'ASSJ cyclo, Salle des congrès.

21 février : Judo. Tournoi benjamins, Palais des Sports.

Du 24 février au 8 mars : Quin-

zaine du cinéma nordique, au Ciné-Bourse.

26 au 28 février : Inter ligues de handball, Palais des sports et gymnase des Charmilles.

5 mars : Soirée dansante du Lions club, Salle des congrès à 21h15, sur réservation au 05 55 50 60 52.

6 mars : Loto du Club de l'amitié du 3^e âge, Salle des fêtes à 14h30.

6 mars : «Je chante, tu chantes, nous enchantons !», La Mégisserie à 17h00.

7 mars : Don du sang, salle Amédée-Burbaud de 14h30 à 19h00.

13 mars : Carnaval, en ville à partir de 15h00.

D'autres infos sur
www.saint-junien.fr
Ville de Saint-Junien